

Avis D'appel D'offres National N° 2022/26 AC
Acquisition d'équipements de loisir
Pour divers centres de formation et unités d'hébergement et restaurants
A travers la procédure d'achat en ligne TUNEPS

1. L'Agence Tunisienne de la Formation Professionnelle se propose de lancer un appel d'offres national pour l'acquisition d'équipements de loisir pour divers centres de formation et unités d'hébergement et restaurants.
2. Les équipements prévus par le présent appel d'offres sont répartis en **quatre (04)** lots comme suit :

Lot	Désignations
01	Equipements de sonorisation
02	Télévision
03	Equipements de Loisir
04	Caméscope professionnel

3. La participation à l'appel d'offres doit être obligatoirement en ligne à travers le système d'achat en ligne TUNEPS.

Les soumissionnaires intéressées sont invités à télécharger gratuitement le dossier de l'appel d'offres sur le site web du système TUNEPS « www.tuneps.tn »

4. L'envoi des offres se fera obligatoirement à travers le système d'achat public en ligne TUNEPS conformément au guide de procédures établie par la haute instance de la commande public.

Seule l'originale de la caution provisoire et l'extrait original du registre de commerce doivent être expédiées sous enveloppe cachetée portant obligatoirement la mention «**"Ne pas Ouvrir" appel d'offres n°2022/26 AC–Acquisition d'équipements de loisir pour divers centres de formation et unités d'hébergement et restaurants**».

L'enveloppe devra être adressé au nom de **Monsieur le Directeur Général de l'ATFP, 21, Rue de Libye-Tunis B.P. n°164 - 1080 CEDEX TUNIS CARTHAGE**, par voie postale recommandée ou par rapide poste ou déposée directement au bureau d'ordre central de l'ATFP contre récépissé avons l'heure et la date limite de remise des offres.

La valeur du cautionnement provisoire est égale à :

Lot n°	Montant du cautionnement en DT(*)
01	3600
02	900
03	3700
04	100

(*) - Est appliqué au profit du trésor public, un droit de 5% sur tout montant dépassant 3.000 dinars payé en espèces auprès des comptes publics selon l'article 45 de la loi de finances pour l'année 2022.

5. La date limite de remise des offres est fixée au **30/11/202 2à 10H00**. Passé ce délai, la participation à travers la procédure en ligne TUNEPS sera automatiquement fermée et aucune offre ne pourra être acceptée. Pour l'enveloppe contenant l'originale de la caution provisoire et l'extrait original du registre de commerce, **le cachet du bureau d'ordre central fait foi**.
6. La séance d'ouverture des plis est publique. La réunion de la commission d'ouverture des plis aura lieu le **30/11/ 202 2à 15 h 00 mn** au siège de l'Agence Tunisienne de la Formation Professionnelle au **21, Rue de Libye – Tunis (6^{ème} étage)**.

La commission d'ouverture des plis rejette automatiquement :

- Toute offre arrivée après la date et l'heure limites de remise des offres (le cachet du bureau d'ordre central fait fois).
 - Toute offre qui ne contient pas le cautionnement provisoire.
 - Toute offre parvenue ouverte.
 - Toute offre ne contenant pas l'offre technique en ligne.
 - Toute offre ne contenant pas le bordereau des prix en ligne.
7. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres durant **120 jours** à compter du jour suivant la date limite de réception des offres.
 8. Pour plus d'information les soumissionnaires sont invités à contacter l'Agence Tunisienne de la Formation Professionnelle sur les numéros (+216) 71.832.579 ou par mail : Hayet.sidraoui@takwin.atfp.tn / JILANI.JENDOUBI@takwin.atfp.tn
 9. Pour plus d'information sur la procédure d'enregistrement et d'utilisation du système TUNEPS, les soumissionnaires intéressées sont invités à contacter l'unité de gestion TUNEPS à la haute instance de la commande public (HAICOP) sur le numéro de téléphone 70.130.340 ou par [Email tuneps@pm.gov.tn](mailto:Email_tuneps@pm.gov.tn)